

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée Générale Ordinaire de Softimat s.a. tenue le 25 mai 2021 à 16h30
au siège social de la société Chaussée de Louvain, 435 à 1380 Lasne**

BUREAU

La séance est ouverte à seize heures trente (16h30) sous la Présidence de Monsieur Bernard Lescot.

Avant de constituer le bureau de l'assemblée générale, le Président rappelle que compte tenu des mesures prises par les autorités publiques dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, le conseil d'administration a recommandé aux actionnaires qui souhaitent participer à l'assemblée générale ordinaire d'exprimer leur vote par procuration en donnant mandat en faveur de Maître Nikita Tissot mentionnée dans le formulaire de procuration joint à la présente convocation et en y précisant leurs instructions de vote, et ce afin de limiter au maximum la présence physique.

Le Président, physiquement présent au siège de la société pour cette assemblée, désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Logé, administrateur délégué.

En l'absence de présence physique des actionnaires, le Président ne désigne pas de scrutateur.

Le mandataire indépendant désigné par le conseil d'administration, Nikita Tissot, est physiquement présent. Le Président constate que la liste de présence est signée par le mandataire et les actionnaires présents. Cette liste est arrêtée et signée par les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations sont annexées au procès-verbal.

Le commissaire, DGST & Partners srl, représentée par Monsieur Michael De Ridder, est également présent à l'assemblée générale par conférence téléphonique.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents ou représentés, les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué :

<u>Nom</u>	<u>Actions</u>
1. Christina Lescot*	460.800
2. Ingrid Lescot*	460.800
3. Smart Invest Consulting Sprl, représentée par Nicolas Logé	655.053
4. Nicolas Logé	273.004
5. Isabelle Logé *	200.000
6. Philippe Logé *	200.000
7. Pietro Nuotatore *	1

soit ensemble **2.249.658** actions représentant **56,92%** du capital.

* Les actionnaires repris dans la liste ci-dessus sont représentés par Maître Nikita Tissot, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée.

Les comptes annuels, les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire ainsi que la publication légale de convocation sont déposés sur le bureau du Président.

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

- I. Monsieur le Président confirme que la présente assemblée a pour ordre du jour :
1. *Prise de connaissance du Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020*
 2. *Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et l'affectation du résultat*
 3. *Proposition de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice 2020*
 4. *Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exercice 2020*
 5. Divers
- II. La convocation contenant l'ordre du jour a été faite et publiée dans le Moniteur Belge du 23 avril 2021. Le Président dépose le numéro justificatif sur le bureau. Les actionnaires nominatifs ont reçu leur convocation par courrier.
- Le Président constate que l'assemblée a été valablement convoquée.
- III. Le Président rappelle que chaque action donne droit à une voix.
- IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.
- Le Président constate, et l'assemblée reconnaît, que toutes les formalités ont été remplies, que l'assemblée se trouve régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.
- V. L'assemblée passe ensuite à l'examen point par point de l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020

L'administrateur délégué rappelle les événements importants qui ont marqué l'année 2020 et fait une présentation générale sur les activités et résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.

Les actionnaires ont reçu les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés, ainsi que les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2020 conformément aux dispositions légales.

L'assemblée renonce à entendre la lecture des rapports de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire.

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

RÉSOLUTIONS

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et affectation du résultat

L'assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice 2020 ainsi que l'affectation du résultat proposée par le conseil d'administration : le résultat à affecter pour l'exercice 2020, soit un montant de 1.185.943 euros en tenant compte du report des exercices précédents et de la rémunération de l'apport, est reporté à nouveau.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :	2.249.658
Proportion du capital représenté par ces votes :	56,92%
Nombre total de votes valablement exprimés :	2.249.658

Détail de votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.249.657	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix exprimées.

3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2020

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :	2.249.658
Proportion du capital représenté par ces votes :	56,92%
Nombre total de votes valablement exprimés :	2.249.658

Détail de votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.249.657	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix exprimées.

4. Décharge au commissaire pour l'exercice 2020

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :	2.249.658
Proportion du capital représenté par ces votes :	56,92%
Nombre total de votes valablement exprimés :	2.249.658

Détail de votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.249.657	0	1

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 100% des voix exprimées.

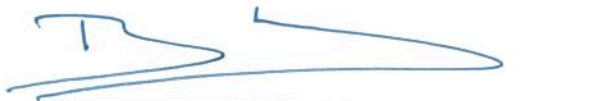
5. DIVERS

[Aucun point divers n'est évoqué]

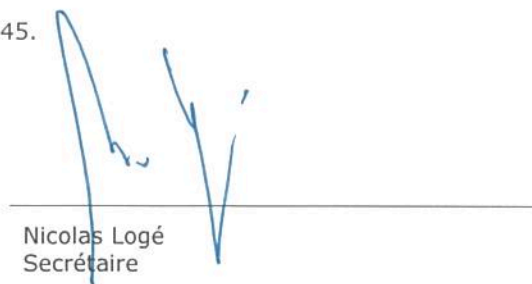
*
* *

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.



Bernard Lescot
Président



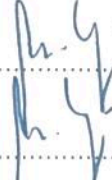






Nicolas Logé
Secrétaire

Annexes : Liste de présence
Copie des procurations

LISTE DE PRÉSENCE

Sont présents ou représentés les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué :

<u>Nom</u>	<u>Actions</u>	<u>Signature</u>
1. Christina Lescot	460 800	
2. Ingrid Lescot	460 800	
3. Smart Invest Consulting Sprl, représentée par Nicolas Logé	655 053	
4. Nicolas Logé	273 004	
5. Isabelle Logé	200 000	
6. Philippe Logé	200 000	
7. Pietro Nuotatore	1	
	2 249 658	sur un total de 3.952.487 actions